La réforme des retraites

En Juin, le gouvernement français a décidé de repousser l'âge légal de départ à la retraite, qui est fixé à 60 ans actuellement. Le recul de l'âge de départ à la retraite aurait lieu progressivement à partir de janvier 2011, avançant 62 ou 63 ans. Le gouvernement a également affirmé que la durée de cotisation nécessaire pour une retraite à taux plein allait être allongée. (Maintenant 40.5, mais il va augmenter à 41.5 ans en 2020.) Cette réforme a été déjà adoptée par la Sénat.

En ce moment, les hommes et femmes français peuvent prendre la retraite à 60 ans, pourvu qu’ils aient payé leurs contributions pour 40.5 ans, mais ils n’ont pas le droit à une retraite à taux plein jusqu’à 65 ans. Le gouvernement dit qu’on fera une économie de $96 billion en augmentant l’âge de retraite.

Pourtant, les syndicats et les politiciens de l’opposition pensent que la réforme place un fardeau injuste sur les travailleurs et les anciens chômeurs. Ils ont lancé quelques contre-projets, y compris les impôts sur les revenus les plus grands pour essayer de financer le système de retraite.

**La réponse de la population et des syndicats :**

La réponse a été un peu divisée, mais en général, il y a peu de gens favorables à cette mesure. Les syndicats sont résolument contre la réforme et ils ont organisé plusieurs grèves en signe de protestation. Les grévistes bénéficient du soutien d’une grande partie de la population ; Selon une enquête, soixante pourcent des gens soutiendraient plus de grèves.

**La réaction des partis politiques:**

L’opposition a réagi d’une façon différente à la réforme proposée. L'objectif est similaire, combler le déficit structurel du système, mais les armes bien différentes.

 Le Parti Socialiste veut mettre l'accent sur une taxation financière et bancaire, tandis que [l’UMP souhaite avant tout augmenter la durée d'activité](http://www.20minutes.fr/article/404810/Economie-Reforme-des-retraites-les-choix-du-gouvernement.php). Les enjeux politiques ne sont toutefois pas les mêmes entre le principal parti d'opposition et un gouvernement qui a promis une réforme en profondeur cette année.

L'augmentation de la durée de travail est l'un des principaux points d'achoppement entre les deux. Pour ne pénaliser ni la croissance, ni le pouvoir d'achat, et prendre en compte l'augmentation de l'espérance de vie, le gouvernement veut axer sa réforme sur un allongement de la durée de cotisations et un recul de l'âge légal de départ. Cependant la première secrétaire du PS, Martine Aubry a dit qu’ils opposeraient à un report de l'âge légal au-delà de 60 ans pour protéger les Français.

Si les socialistes refusent de toucher aux 60 ans, ils souhaitent tout de même repousser l'âge effectif de départ, pour ceux qui le peuvent et le veulent. Le PS n'a pas écarté l'idée d'augmenter la durée de cotisations. Mais Martine Aubry mise surtout sur l'incitation plutôt que l'obligation. Elle a ainsi proposé «une retraite à la carte» pour protéger ceux qui ont commencé à travailler jeunes ou ont une espérance de vie plus limitée, tout en laissant «le choix aux individus».  Et pour inciter rien de mieux que d'augmenter: plus un salarié partirait sur le tard, plus le montant de sa pension serait majoré.

Le cœur du projet socialiste s'articule autour de nouvelles recettes fiscales. Le PS veut avant tout que le capital participe davantage au financement des retraites. Martine Aubry a ainsi proposé que les revenus du capital soient davantage taxés. Elle veut également créer une surtaxe de 15% sur le montant de l’impôt sur les sociétés acquitté par les banques. Et contrairement au gouvernement qui se refuse à toute hausse des cotisations patronales ou salariales, le PS a proposé leur augmentation «modérée et étalée dans le temps» dès 2012.

La réforme des retraites: résumé

**Les points principaux de la réforme :**

* Le gouvernement a décidé de repousser l'âge légal de retraite, avançant de 60 ans à 62 ou 63 ans.
* Pour recevoir une retraite à taux plein, il faut travailler pour 41.5 ans, au lieu de 40.5.
* Le but de la réforme est la diminution du déficit fiscal.
* Le Sénat a déjà adopté la réforme.

**La réponse du public :**

* Plutôt défavorable, en particulière, les syndicats ont été très bruyants dans leur condamnation de la proposition.
* Il y a eu beaucoup de grèves, en signe de protestation contre la réforme.

**Les différences majeurs entre les politiques des partis UMP et PS :**

Le gouvernement: travailler plus longtemps VS Le Parti Socialiste: pas touche aux 60 ans

Le gouvernement: obligation VS Le Parti Socialiste: incitation

Le gouvernement: pas de hausse d'impôts VS Le Parti socialiste: instaurer de nouvelles taxes